BULLETIN D'ADHÉSION A L'U.S.M.MALAKOFF

37, rue Eugène Varlin - 92240 MALAKOFF - Tél. : 01.42.53.57.08. - FAX : 01.42.53.48.88. - www.usmm.asso.fr N° Agrément Jeunesse et Sport : 92 S 218 du 09/02/87 - Déclaration en Préfecture le 8 Janvier 1945 sous le N° 4 609 - J.O. du 11 Février 1945

qe		SAISON 2015/2016	Sectio	on:			
ettront		NOM :					
us perm							
Attention: ces informations vous permettront de	rent.						
	recevoir votre carte d'adhérent.						
ces inf	carte	Date de Naissance : Lieu :					
tion :	ir votre	Nationalité :					
Atten	Téléphone(s):						
	Loi informatique						
	C F	« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et appartenance à la section. »					
	ASSURANCE Je, soussigné(e),reconnais avoir été informé(e) de la possibilité que j'ai de souscrire des garanties complémentaires individuelles indépendantes des assurances générales du club et de la section.				POUR LES MINEURS : AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'ACCIDENT		
			1	J'autorise le responsable à tout mettre en œuvre en cas de blessure. Bien entendu, dans la mesure du possible, les parents seront avertis de la démarche mise en œuvre.			
	☐ Ne souhaite pas souscrire à ces garanties			Personne à prévenir en cas d'urgence : (Nom et Numéro de Téléphone 1°)		néro de Téléphone)	
	☐ Souhaite souscrire des garanties complémentaires et m'engage à prendre contact avec le responsable des assurances et payer le montant de celle-ci en supplément de la cotisation de la section.						
				2°)			
DROIT DE DIFFUSION DU 12 SEPTEMBRE 2015 AU 9 SEPTEMBRE 2016 ☐ J'autorise l'USMM à diffuser mon image sur tous supports et en tous formats ☐ Je n'autorise pas l'USMM à diffuser mon image sur tous supports et en tous formats							
	Le Dispositif Départemental d'Intégration (D.D.I.): aide de 20 €, 40 € ou 60 € pour les jeunes (entre 6 et 18 ans), les enfants handicapés (de moins de 18 ans) et les personnes au RSA (de moins de 30 ans): renseignements auprès de l'USMM dès septembre Les Tickets Temps Loisirs: pour les jeunes de moins de 18 ans: renseignements auprès de la CAF.			L'adhésion	à l'USMM implique	e de :	
				1°) se conformer aux règles du jeu 2°) respecter les décisions des arbitres 3°) respecter les adversaires, partenaires et participants 4°) refuser toute forme de violence et de tricherie 5°) être maître de soi en toutes circonstances 6°) être loyal dans le sport et dans la vie 7°) être exemplaire, généreux et tolérant 8°) Se conformer aux statuts du club et au règlement intérieur (consultable sur www.usmm.asso.fr 9°) Respecter le matériel et les locaux			
		Jean DI-MEO, Président de l'U.S.M.M., vous rappelle BENEVOLES. C'est pourquoi, il vous demande de RI					
<u>Pour les mineurs :</u> Signature du parent responsable :_ Nom, Prénom et qualité (père, mère, tuteur) avec mention " lu et approuvé"			<u>Date</u> :		Signature de l' avec mention '	adhérent : 'lu et approuvé "	
	RESERVE A LA SECTION Pratiquant: □ LOISIRS □ COMPETITION N° DE LICENCE:				-	☐ Non pratiquant	
COTISATION PAYEE PAR L'ADHERENT : PART U.S.N							
	COI	HSATION PAYEE PAR L'ADHERENT :		PAI	K I U.S.M.M. :		